



Saint Vigor d'Ymonville, le 05/11/2020

Mesdame, Messieurs
Cher(e)s Adhérent(e)s

- Rappel : Pour voter, vous devez vous acquitter de votre cotisation qui est de 27 €.
- Le président de séance est Paul HAMET, la secrétaire est Françoise Buzaré.

Rapport Moral

de l'année : septembre 2019 à août 2020

Cette année, nous avons enregistré 91 membres adhérents et 60 membres usagers ce qui marque une légère décroissance de nos effectifs.

Conformément à nos statuts, le CA s'est réuni les 26 novembre 2019, 10 janvier 2020, 05 février, 24 mars, le 16 juin 2020 plus particulièrement dédié à l'organisation de nos portes ouvertes et le 15 octobre 2020.

Une équipe de professionnels...

- Sylvie Louiggi, directrice qui, après 12 années de travail chez Piân'Piâne, nous a quittés pour une retraite bien méritée le 1^{er} avril 2020. Elle a été remplacée par Valérie HOMMET le 1^{er} août 2020, après une longue carrière à l'Armée du Salut elle est rentrée dans le monde associatif à l'AREC dans le quartier du Mont Gaillard au Havre. Assurons lui le meilleur accueil.
- Amélia BISIAUX, animatrice sociale en CDI
- Clémence GOLAIN, animatrice sociale en CDI
- Zoé ROUSSET, apprentie animatrice en CDD.

Par ailleurs, un volontaire en Service Civique, Silvin CHAIZE, a intégré notre structure, début novembre 2019 pour 8 mois.

Cet effectif, comparé aux autres années, est insuffisant au regard des obligations que génère une ferme, même si celle-ci est « pédagogique ». Le soin aux animaux, l'entretien des espaces nécessitent une présence au quotidien et ce tout au long de l'année. Le non renouvellement des contrats aidés ne nous a pas permis de compenser le départ de Thierry en juin 2019. Cette charge s'est donc reportée sur nos collaborateurs et bénévoles au prix d'un grand investissement de tous, en particulier les WE pour les bénévoles.

Comme l'année dernière, l'année a été marquée par des bouleversements administratifs et économiques. L'année passée je vous faisais part de notre obligation de déposer, à fin mars 2019, devant le Tribunal de Grande Instance une demande de redressement judiciaire pour cessation de paiement. Cette demande traduisait malheureusement les lourdes conséquences du désengagement économique que nous subissons.



Cette année a été rythmée par les obligations judiciaires.. Les enjeux étaient de taille pour l'association car il était de notre devoir de présenter au juge le 20 juillet 2020 un plan qui permettrait de lever le Redressement Judiciaire faute de quoi la Liquidation de l'association serait prononcée.

Cette contrainte nous a imposé deux objectifs qui ont conditionné les activités de cette année :

- réduire le déficit récurrent de notre association depuis trois années
- trouver une aide pour financer notre passif et pérenniser notre association

Réduire le déficit

Nous savons, depuis maintenant quelques années, que nous devons augmenter nos capacités d'accueil sans pour autant augmenter nos charges. Le non renouvellement des contrats aidés a été une mesure contrainte d'économie non négligeable, l'ensemble du personnel a mis toutes ses compétences au service de cet objectif, qui passe par une meilleure communication (c'était un point dont je vous avez fait part l'année dernière) et une meilleure lisibilité sur les réseaux de communication actuels. Ce travail est un long investissement qui ne porte pas ses fruits immédiatement, mais il est nécessaire et aujourd'hui nous pouvons en mesurer les effets positifs, notre site est complètement remanié, plus moderne et plus lisible même s'il reste encore perfectible, notre page Facebook a un véritable succès (plus de 400 abonnés, plus de 1000 amis etc.) Notre offre, sans bouleversement profond, touche de plus en plus d'utilisateurs et par voie de conséquence, le taux d'occupation de nos collaborateurs s'améliore. Ce n'est pas suffisant malheureusement et nous explorons d'autres pistes afin de ne plus subir ces trois mois d'hiver qui nous pénalisent économiquement. Une des pistes intéressante et réaliste serait de monter des stages de formation spécifique à la médiation âsine et des stages de formation d'animateur. Notre collaboration effective avec l'association Médi'âne doit s'amplifier. Ainsi, les derniers contacts que nous avons eus, vont dans ce sens, la réflexion est d'ores et déjà engagée.

Il est indéniable que notre association s'est forgée une identité aujourd'hui reconnue, qu'il nous faut entretenir et soutenir par l'engagement de tout un chacun auprès des institutions et des financeurs, un gros travail auprès des entreprises doit se développer avec deux objectifs prioritaires :

- développer le mécénat
- toucher de nouveaux utilisateurs sur des activités de « Team Building* » orientées cohésion d'équipe par exemple.

Dans ce domaine une « exploration » doit être menée.

Et puis que dire de ce virus qui nous a tous atteints et mis à mal notre dynamique d'activités. Faute d'utilisateurs, nous avons été contraint de fermer le site, mettre au chômage partiel nos collaborateurs, tout en leur demandant de s'organiser pour assurer les soins durant la semaine. Une formidable mobilisation de leur part et un engagement de tous les instants a permis de minimiser l'impact sanitaire mais pas l'économique. C'est une véritable tempête qui souffle sur notre économie malmenée par une perte de revenu, les compensations financières ont adouci la chute, mais notre situation particulière nous a fermé les portes de pas mal d'aides (notamment la Région). Le départ à la retraite de notre directrice Sylvie s'est malheureusement faite en catimini, l'équipe s'est retrouvée bien seule et ce ne sont pas les réunions hebdomadaires en visio qui ont réussi à rompre cette solitude. Je tiens à féliciter nos collaborateurs pour leur sens aigu de l'intérêt commun et collectif, à remercier les bénévoles qui se sont investis autant que de besoins pour nous venir en aide et assurer les soins de notre cheptel.

* Le team building, en français renforcement d'équipe, est une méthode qui est apparue au début des années 1980 en Amérique et dont l'objectif est le resserrement des liens sociaux au sein d'un groupe de personnes appartenant à une entreprise ou à une institution. [Wikipédia](https://fr.wikipedia.org/wiki/Team_building)



La reprise de nos activités fin mai a insufflé un vent de reconquête, une motivation intacte et régénérée malgré l'absence de direction jusqu'au 1^{er} août 2020. Cela a soulevé un élan de solidarité de la part de certaines collectivités locales comme la ville de Gonfreville l'Orcher qui nous a soutenus financièrement. Merci Monsieur le Maire et votre Conseil Municipal.

La période estivale a été un grand moment d'activités avec une forte participation des enfants à l'ALSH mais aussi de groupes en Médiation Tout Public. Un nouveau concept « Un été en famille » a permis aux familles de passer quelques moments de loisirs à la campagne. Ce dispositif a connu un vrai succès (environ 140 personnes ont profité de ce nouveau dispositif) qui est appelé à perdurer toute l'année.

Grâce à ces actions, comme vous le constaterez lors de la présentation du bilan, notre déficit s'est réduit fortement.

Trouver une aide financière :

Bien évidemment durant tout ce temps, une grande partie de notre énergie a été de rechercher une aide. Celle-ci est venue un peu naturellement (si je puis dire) tant nos liens avec la Ligue Havraise existent depuis fort longtemps. Liens entretenus par l'accueil d'établissements de la Ligue Havraise, d'une activité commune à travers l'organisation durant trois ans d'une vente aux enchères d'Art Contemporain. Ils nous ont permis de tisser des liens conviviaux et de développer une certaine convergence de nos objectifs.

Lors de notre première rencontre avec le tribunal (juin 2019), la Ligue Havraise a adressé une lettre d'intention auprès de Monsieur le Juge, l'informant de sa volonté de nous venir en aide par un soutien logistique, administratif et financier. Bien évidemment, cette lettre d'intention a eu un impact favorable. Force était ensuite de concrétiser cette proposition.

Il n'est pas de mon intention, ici, de vous décrire tous les échanges que nous avons eu. Sachez cependant que la première aide concrète est venue à l'occasion du départ à la retraite de Sylvie LOUIGGI, notre trésorerie mise à mal par la Covid et nos déficits ne nous permettaient pas d'honorer les salaires et primes de départ. La Ligue Havraise nous a permis, par un prêt consenti à échéance de la fin d'année, d'honorer nos obligations. Formidable premier pas qui s'est concrétisé par la suite par un dépôt auprès du tribunal d'un plan dit « plan de continuation » et qui, concrètement, proposait la liquidation de notre passif et un appui logistique et administratif au plus tard à fin novembre 2020. C'est ce plan qui a été validé par le tribunal et qui nous a permis le 20 juillet 2020 de sortir de cette procédure judiciaire et de retrouver le cours normal de notre vie associative.

A ce jour d'écriture, je souhaite que l'A.G. Exceptionnelle qui aura lieu avant notre Assemblée Générale Ordinaire votera la modification de nos statuts. Cela entérinera l'offre de la Ligue de s'investir plus intimement dans la vie de notre association. Je suis particulièrement honoré de la confiance qu'a toujours manifestée la Ligue Havraise envers notre association et les valeurs qu'elle porte et je suis convaincu du bien fondé de cette restructuration pour la pérennité de l'association Piân'Piâne. Demain sera un autre jour et bien que la situation actuelle de reconfinement ne nous rassure pas, nous serons indéniablement plus forts pour surmonter cette nouvelle épreuve.

Un nouveau challenge s'offre à nous, nous l'aborderons avec confiance, certains que, quel que soit notre futur, les règles éthiques, philosophiques qui ont accompagné depuis sa création l'association Piân'Piâne seront préservées, elles seront inscrites au cœur même de nos nouveaux statuts.

Paul HAMET, Président